

[Accueil](#) > [L'université](#) > [Égalité F/H](#) > [Personnels](#)

Personnels

Si une université est un lieu où femmes et hommes bénéficient a priori des mêmes droits et sont censés accéder à tous les emplois, grades et fonctions institutionnelles de façon égalitaire, la réalité est plus complexe. Pour preuve, des inégalités dans la répartition femmes/hommes des personnels sont observées dans tous les établissements ; tant chez les enseignants, les enseignants-chercheurs (EC) que parmi les personnels de bibliothèque, ingénieurs, administratifs, techniciens de santé et sociaux (Biatss). Ces inégalités prennent principalement deux formes : d'une part, une répartition femmes/hommes très variable d'une discipline universitaire ou d'un champ d'activité à l'autre, et d'autre part, des postes à qualification plus élevée très majoritairement occupés par des hommes, le fameux « plafond de verre ». **Il est grand temps de rétablir les équilibres pour offrir des perspectives ambitieuses de carrière à l'ensemble des personnels.**

Qu'est-ce que le genre ? Le genre renvoie à une organisation sociale des rapports de sexe qui attribue des rôles, des tâches et des caractéristiques différenciés à chaque sexe ; à « un système de bicatégorisation hiérarchisée entre les sexes et entre les valeurs et représentations qui leur sont associées » (Laure Bereni). Le genre se prête particulièrement à une approche transversale et pluridisciplinaire puisqu'il n'est pas uniquement un thème mais bien « une logique sociale qui, traversant la société, doit en traverser les explications » (Isabelle Clair). **L'axe de recherche inter-laboratoire GENRE se propose ainsi de réunir et faire dialoguer les chercheur-e-s des différents laboratoires de l'UPJV recourant à cette grille de lecture analytique.** Vous êtes intéressé-e par cet axe ? [Contactez-nous !](#)

[Lutter contre le harcèlement, les violences sexistes et homophobes](#)

Congés de maternité, de paternité, d'adoption, parental : quels sont vos droits ?

[Bulletin officiel n°23 du 7 juin 2012](#)

[Congès \(vos droits\)](#)